

**Vendredi 5 décembre 2008, Berne  
Le travail de maturité, une note qui compte : et alors ?**

\*\*\*

**Peter Bonati**

**Supports pour:**

- **Exposé 2 : « Uniformiser les conditions, prendre en compte les cas particuliers »**
- **Atelier 4 : « Observation et évaluation du processus de travail – évaluation des travaux en groupe »**

**Contenu**

|  |       |
|--|-------|
| Exposé 2:  | pages |
| • Présentation Powerpoint                                | 2 – 5 |
| • Critères généraux d'évaluation des travaux de maturité | 6 – 8 |
| • Fiche d'évaluation : processus de travail              | 9     |
| • Evaluation globale (synthèse des fiches d'évaluation)  | 10    |
| • Bibliographie (en allemand)                            | 11    |
| Atelier 4  |       |
| • Travaux pratiques                                      | 12    |

# Documents pour publication sur Internet

## Cours WBZ CPS 08\_24\_03

### Support du prof. Peter Bonati

Peter Bonati

## « Uniformiser les conditions – prendre en compte les cas particuliers »<sup>1</sup>

*Les flèches (→) renvoient aux supports de l'exposé et de l'atelier de Peter Bonati.*

La revalorisation du travail de maturité (TM) exige une évaluation professionnelle. Pour y parvenir, il est nécessaire que l'école établisse des conditions uniformes et que l'évaluation individuelle tienne compte des particularités des TM.

### 1. Observer et évaluer le processus de travail

Le processus de travail est l'élément qui montre le mieux comment une personne est apte à travailler de manière autonome. Cela suppose que le maître accompagnant a un bon aperçu du travail, ce qui constitue le meilleur moyen d'éviter le plagiat.

#### 1.1. Comment observer le processus de travail ?

Le maître accompagnant fixe des cadres pour pouvoir procéder aux observations nécessaires → *page 2, diapositive 3.*

Différents cadres doivent être fixés. Pour garantir une évaluation de qualité, il convient de ne pas se fier à une seule source (p. ex. journal de bord) et d'éviter une évaluation globale du processus de travail. En outre, le maître accompagnant note ses *impressions* au fur et à mesure → *page 2, diapositive 4.*

#### 1.2. Critères d'évaluation pour le processus de travail

Le principe est le suivant : l'école fixe des critères généraux d'évaluation (CGE), qui permettent au maître d'établir des critères d'évaluation spécifiques au projet qu'il accompagne. Les → *pages 6 à 8* proposent des CGE. Les CGE constituent un cadre de référence fixé par l'école. Le maître accompagnant choisit dans la liste de critères ceux qui s'appliquent au TM qu'il suit. Les critères d'évaluation du processus de travail se trouvent en → *page 7, partie C.* Les critères doivent être formulés de sorte à pouvoir être bien observés et documentés.

#### 1.3. Un exemple

Un exemple d'évaluation du processus de travail se trouve en → *page 9.* Il s'agit d'un travail intitulé « Le fil de fer barbelé, un travail plastique » réalisé par deux élèves. Ne sont établis et retenus que les critères que maître accompagnant et élèves peuvent observer.

Le mot-clé est « critères d'évaluation spécifiques au projet ». Le maître accompagnant a deux possibilités : soit il formule des critères spécifiques au projet en s'appuyant sur les

---

<sup>1</sup> Résumé de l'exposé présenté lors du cours CPS 08.24.03 « Le travail de maturité, une note qui compte : et alors ? », 5 décembre 2008, Berne. © de l'auteur.

CGE, soit il reprend tels quels les CGE qui s'appliquent au TM qu'il suit. Le « *commentaire* » permet de justifier la note et de donner des éléments d'amélioration.

#### **1.4. Utilisation de fiches d'évaluation**

Les fiches d'évaluation fournissent un outil que le maître accompagnant adapte à son propre mode de travail : c'est lui qui établit des critères, note ses commentaires et donne les notes partielles. Les fiches d'évaluation présentent notamment l'avantage :

- (1) d'uniformiser la procédure dans l'école,
- (2) de fournir des commentaires individualisés aux élèves,
- (3) d'alléger le travail du maître accompagnant.

#### **1.5. Quand fixer les critères ? (point abordé seulement brièvement pendant l'exposé)**

Afin que les élèves sachent quelle qualité de prestation on attend d'eux, les critères d'évaluation doivent être déterminés avec eux aux moments appropriés :

|                                    |                                       |
|------------------------------------|---------------------------------------|
| Critères liés au produit           | Lors de l'accord du projet            |
| Critères liés processus de travail | Pendant la phase de réalisation du TM |
| Critères de présentation           | Avant la présentation                 |

#### **1.6. Comment justifier les observations ?**

Le maître accompagnant conserve les documents des élèves ainsi que ses notes relatives au processus de travail. Pour de plus amples informations, voir → *page 3, diapositive 5*.

### **Bilan intermédiaire à la fin de la première partie**

L'évaluation du processus de travail suppose un suivi actif, voire intensif, avec deux à trois entretiens entre le moment du choix du thème et celui où l'on s'accorde sur le projet ; au cours de ces entretiens, les élèves remettent des documents conceptuels tels que plan de travail et calendrier.

## **2. Evaluation des travaux en équipe**

### **2.1. Situation**

Le RRM autorise aussi bien le travail individuel que le travail en équipe. Si les deux sont équivalents dans la plupart des écoles, ils font parfois l'objet de réglementations distinctes. La forme de l'évaluation n'est pas toujours la même : il y a l'évaluation de l'équipe d'une part et l'évaluation individuelle d'autre part.

### **2.2. Forme de l'évaluation**

Le conférencier privilégie l'évaluation de l'équipe, étant donné que l'équipe fournit une prestation commune.

### **2.3. Aspects spécifiques au travail en équipe**

Voir → *page 8, points 47 à 51*.

### **2.4. Accompagnement des travaux en équipe**

L'évaluation ne doit pas exclure des interventions formatives, notamment si des tensions ou des rivalités apparaissent au sein de l'équipe ou si un membre ne s'identifie pas au groupe.

### **2.5. Travail en équipe ou travail individuel ?**

Le conférencier se prononce clairement en faveur du travail en équipe, parce que la maturité donne la plupart du temps lieu à des évaluations individuelles alors que le travail en équipe

est d'une grande importance lors des études. Dans tous les cas toutefois, il recommande de poser clairement les critères qui rendent tel mode de travail mieux adapté au sujet. Voir → *page 3, diapositive 6.*

Les équipes devraient compter deux, maximum trois élèves.

### **3. Quand l'évaluation est-elle professionnelle ?**

La troisième et dernière partie de l'exposé donne des recommandations sur l'évaluation. Les quatre premières recommandations s'adressent à l'enseignant (pratique individuelle). → *page 4, diapositive 7.*

Les huit suivantes s'adressent aux écoles et aux autorités → *page 4, diapositives 8 et 9.*

#### **Pondération des prestations partielles**

Il existe plusieurs types de TM qui nécessitent une pondération différente des prestations partielles :

##### **a) La pondération dans une étude analytique**

Proposition de pondération → *page 5, diapositive 10.*

##### **b) La pondération dans un travail de création, une production technique et lors de l'organisation d'une manifestation**

Proposition de pondération → *page 5, diapositive 11.*

Dans ces propositions, le produit est fortement pondéré, parce qu'il représente l'essentiel de la prestation, et le processus de travail faiblement, parce qu'il est difficilement mesurable. L'évaluateur bénéficie toutefois d'une marge de manœuvre pour mettre l'accent sur certains aspects en fonction du caractère de « son » travail de maturité et de la prestation de « ses » élèves.

## **4. Conclusions**

### **4.1. RRM, article 15**

La formulation actuelle de l'article 15, alinéa 1, ne correspond pas à la situation de fait

C'est pourquoi le conférencier propose la reformulation suivante :

*« La note du travail de maturité est mise sur la base du processus de travail, d'un travail écrit, respectivement d'un travail pratique et du commentaire l'accompagnant, ainsi que sur la base de sa présentation. »*

### **4.2. Titre de l'exposé**

« Uniformiser les conditions, prendre en compte les cas particuliers » implique une interaction entre un cadre réglementaire fixé par les écoles et les autorités et la pratique individuelle des maîtres évaluateurs. Même lorsqu'un cadre est donné, l'évaluateur reste libre et responsable d'adapter les CGE au projet, de fixer la pondération dans le cadre des prescriptions émises par l'école et de faire un commentaire qui aide les élèves à aller de l'avant.

-----

# Présentation (diapositives) lors de l'exposé

## Diapo 1

Peter Bonati

**Uniformiser les conditions –  
prendre en compte les cas particuliers**

Journée CPS Berne  
5 décembre 2008

1

## Diapo 2

**Comment observer le processus de travail?**

- **N'évaluer que ce que l'on peut observer**
- **Fixer des fenêtres d'observation** : bases et points d'observation
- **Perceptions continues non systématiques**

2

## Diapo 3

**Fenêtres d'observation**

**Observation directe**

- Maître accompagnant ponctuellement présent : premier entretien, ébauche scientifique, début de l'élaboration des outils de travail

**Examen des documents de base**

- Documents de planification (disposition, concept etc.)
- Documentation
- Epreuve de texte ou esquisses
- Plan de travail et calendrier
- Journal de bord

**Auto-évaluation par l'élève**

- Ce qui a bien, moins bien réussi (entretien intermédiaire)
- Etat du travail, progrès, réussites (journal de bord)

3

## Diapo 4

### « Perceptions continues non systématiques du processus de travail » (SACHER 2004)

#### Impressions à retenir :

- Des entretiens:
  - *l'élève s'est-il préparé?*
  - *progrès depuis la rencontre précédente ?*
- Délais: *respectés ?*
- Des entretiens téléphoniques : *problème clairement présenté ?*
- De l'échange de courriels : *les suggestions ont-elles été travaillées / toujours les mêmes questions ?*
- ...

4

## Diapo 5

### Pas d'observation sans documents à l'appui

#### Élève:

- Documents de base (disposition, concept, plan, modèle, diagramme, programme etc.)
- Plan de travail et calendrier
- Journal de bord
- Épreuves de travail (extrait de texte, préparation, questionnaire, dialogue, esquisses etc.)

#### Maître accompagnant:

- Protocole d'observation
- Notes informelles
- Courriels

5

## Diapo 6

### Travail en équipe ou travail individuel ?

#### Travail individuel :

- lorsque cela est plus « économique » sur le plan de la procédure
- lorsque l'intérêt pour le sujet est principalement lié à la biographie de l'élève

#### Travail en équipe:

- lorsque cela est plus « économique » sur le plan de la procédure
- lorsque le volume d'informations à traiter est important

6

## Diapo 7

### **« Prendre en compte les cas particuliers » 4 recommandations pour la pratique individuelle**

- (1) Fairplay (explications claires, critères forts)
- (2) Attention (commentaire, remarques formatives)
- (3) Distinction entre accompagner et évaluer
- (4) Respect des règles de l'établissement

7

## Diapo 8

### **« Uniformiser les conditions » 8 recommandations pour l'école / 1**

- (1) Pondération réglementée des prestations
- (2) Critères généraux d'évaluation comme « memento »
- (3) Consignes pour l'aspect formel du travail (citations!)
- (4) Formulaire uniformisés et fonctionnels

8

## Diapo 9

### **« Uniformiser les conditions » 8 recommandations pour l'école / 2**

- (5) Second avis sur le produit et la présentation orale
- (6) Mesures contre le plagiat
- (7) Evaluation régulière du TM
- (8) Formation continue interne constante

9

## Diapo 10

| <b>Etudes analytiques</b>                             |                    |
|---|--------------------|
| <i>Prestation</i>                                     | <i>Pondération</i> |
| 1 <b>Produit</b> (« travail écrit RRM »)<br>• Contenu | 50 – 60 %          |
| 2 • Forme   | 10 – 20 %          |
| 3 <b>Présentation orale (soutenance)</b>              | 10 – 30 %          |
| 4 <b>Processus de travail</b>                         | 10 – 20 %          |

10

## Diapo 11

| <b>Travail de création – production technique –<br/>organisation d'une manifestation</b> |                    |
|--|--------------------|
| <i>Prestation</i>  | <i>pondération</i> |
| 1 <b>Produit</b> (oeuvre, production, manifestation)                                     | 30 – 40 %          |
| 2 <b>Commentaire écrit</b><br>• Contenu  | 10 – 20 %          |
| 3 • Forme  | 10 – 20 %          |
| 4 <b>Présentation orale (soutenance)</b>   | 10 – 30 %          |
| 5 <b>Processus de travail</b>  | 10 – 20 %          |

11

### **RRM Art.15, paragraphe 1 Proposition pour une nouvelle formulation**

La note du travail de maturité est mise sur la base

- du processus de travail
- d'un travail écrit, respectivement d'un travail pratique et du commentaire l'accompagnant
- de sa présentation

# Critères généraux d'évaluation pour les travaux de maturité

Ensemble d'items pour le développement de critères d'évaluation liés à un projet (« memento »)

## A Travail écrit: contenu

*Questionnaire<sup>2</sup> (ou projet de création<sup>3</sup>, de construction<sup>4</sup>, d'organisation<sup>5</sup>) et méthode*

1. L'intérêt personnel pour la recherche est clairement exprimé.
2. Le questionnaire /le projet de création / de construction / d'organisation est exposé de manière compréhensible.
3. La démarche scientifique (p.ex. la méthode d'enquête, le champ de travail, le processus de création) est adaptée au sujet.
4. La démarche scientifique est logique et ne comporte pas de contradictions.
5. La méthodologie est expliquée de manière compréhensible.

*Délimitation du sujet*

6. Le sujet est correctement délimité.
7. Le sujet est traité avec une ouverture adéquate tout en gardant un centre de gravité bien défini.
8. La structure est cohérente.
9. Dans les travaux de création, la forme envisagée est construite avec cohérence et rendue visible.

*Gestion des connaissances*

10. Sources / données / résultats de recherche / et autres sources d'information sont traités de manière appropriée.
11. La littérature secondaire est adaptée et soigneusement choisie.
12. Les opinions empruntées sont mentionnées comme telles (sources et bibliographie, citations).

*Qualité scientifique*

13. Les affirmations sont fondées, resp. adaptées au contexte.
14. Les affirmations concernant des faits et les opinions personnelles sont différenciées.
15. Dans les travaux scientifiques, les expériences sont présentées de façon telle qu'elles peuvent être répétées.
16. Les résultats / l'expression créatrice sont convaincants.
17. Dans les travaux de création, forme et contenu sont en interaction.
18. Dans les travaux de création, il y a un juste équilibre entre le produit et la documentation.
19. Dans les travaux de production technique, il y a un juste équilibre entre le produit et la documentation du processus.
20. Les réflexions sont de bonne qualité.

*Originalité*

21. Des conclusions personnelles originales sont présentées.
22. Le travail témoigne d'opinions / d'idées originales.

---

<sup>2</sup> Lors d'enquêtes

<sup>3</sup> Lors de travaux de création

<sup>4</sup> Lors de productions techniques

<sup>5</sup> Lors de l'organisation de manifestations

## **B Travail écrit: forme**

### *Présentation*

23. Le travail est clairement structuré.
24. La mise en page est soignée.
25. Les illustrations (graphiques, dessins, photos, reproductions etc.) sont de bonne qualité.
26. Dans les travaux en équipe et en groupe, le travail écrit / le produit final présente une unité de forme (p.ex. citations, indication des sources, paramètres informatiques).

### *Langue*

27. Orthographe et ponctuation sont correctes.
28. Grammaire et syntaxe sont correctes.
29. Les concepts-clés sont définis ou explicités (p.ex. par l'énumération de caractéristiques).
30. La langue est claire et fluide.

### *Citations, sources, index*

31. Les citations sont faites selon les règles (fixées par l'école ou par le maître accompagnant).
32. Les sources sont données de manière complète et correcte.
33. Les index (table des matières, bibliographie, illustrations, légendes etc.) sont complets.

## **C Processus de travail**

### *Documents de base (préparation, concept, modèle, diagramme, plan etc.)*

34. Les documents conceptuels sont compréhensibles et clairs.
35. Les documents conceptuels sont fondés sur le plan logique, resp. artistique.

### *Méthode, démarche scientifique, procédure*

36. La méthodologie / la démarche spécifique est régulièrement vérifiée et, si nécessaire, adaptée.
37. L'élève pilote son processus de travail de manière autonome, selon un plan de travail et un calendrier.
38. Le plan de travail et le calendrier sont révisés en fonction de l'avancement effectif du travail et vice-versa.
39. Dans les travaux de création, les études préliminaires, les documents de planification, les phases du processus, les décisions intermédiaires sont documentés et clairs.
40. Dans les travaux de création, le rapport entre le processus et le produit est clair.

### *Progrès*

41. La qualité scientifique et la précision méthodologique s'améliorent avec l'avancement du travail.
42. Au fur et à mesure que le travail avance, la perception de la problématique est plus nuancée.

### *Fiabilité*

43. L'élève respecte les engagements et les délais.

### *Autonomie*

44. L'élève travaille le plus possible de manière autonome.
45. L'élève peut traiter de manière autonome les impulsions données par le maître accompagnant.
46. Si nécessaire, l'élève sollicite l'aide du maître accompagnant.

### *Aspects spécifiques au travail en équipe*

47. L'équipe suit un plan de travail et un calendrier.
48. Le travail en équipe est organisé de manière cohérente (p.ex. recours à l'ordinateur, à des appareils, recherche de matériel et de livres).
49. Le partage des tâches entre les membres de l'équipe est équilibré (pas de situation de profiteur).
50. Les responsabilités au sein de l'équipe sont claires (qui dirige ? qui est responsable de quel thème ? de quelle étape du travail ? de quelle partie du travail ? qu'est-ce qui est fait individuellement ? en équipe ? etc.).
51. Les réunions de l'équipe sont efficaces (ordre du jour, préparation personnelle, présentation de nouvelles conclusions, comparaison des résultats avec ceux de la séance précédente, procès-verbal).

## **D Présentation orale**

### *Structure*

52. La présentation est structurée de manière claire et logique.

### *Fiabilité du contenu*

53. Le contenu apparaît clairement dans:
  - le questionnaire / le projet de création, de construction, d'organisation,
  - la méthode de travail / la procédure,
  - les résultats, le produit.
54. Les conclusions et expériences personnelles sont d'un niveau intellectuel adéquat.
55. Les questions des enseignants et du public reçoivent des réponses circonstanciées.

### *Langue*

56. La langue est claire et correcte.
57. L'élocution est fluide et captivante.

### *Supports de travail*

58. Le choix des supports de travail est approprié.
59. Bonne aisance dans l'utilisation des différents supports de travail.

### *Interactivité*

60. Aisance face au public.
61. Aptitude à éveiller l'intérêt du public.
62. Aptitude à associer le public.

## Fiche d'évaluation : processus de travail

Exemple

Auteur-e-s : Anna B, Carlo D

Maître accompagnant : Emma F

Date de remise : 31.1.2008

Sujet: **le fil de fer barbelé, un travail plastique**

| <i>Critères d'évaluation choisis<br/>(8 – 10 critères sur la base des critères<br/>généraux d'évaluation)</i>  | <i>Commentaire<br/>(comment est-il répondu aux critères?<br/>Remarques complémentaires)</i>  | <i>Note<br/>partielle</i> |
|--|--|---------------------------|
| <b>1. Documents conceptuels (préparation, <u>concept</u>, modèle, diagramme, plan etc.)</b>  |  | <b>4,5</b>                |
| L'équipe évalue différentes sources et pistes (informations venant de l'histoire de l'art, interprétations d'artistes, documents politiques) et les intègre de manière adéquate à son concept. | Partiellement réussi. Le concept écrit et les esquisses correspondantes montrent chacun une réelle prise en compte de la création envisagée, mais le rapport entre eux est insuffisant.  |                           |
| <b>2. Méthode, démarche scientifique, procédure</b>  |  | <b>4,5</b>                |
| L'équipe pilote le processus de travail de manière autonome, selon un plan de travail et un calendrier.  | Programme d'activité assisté par ordinateur simple et approprié, régulièrement actualisé.  |                           |
| Les études préliminaires / les documents de planification / les phases du processus / les décisions intermédiaires sont documentés et clairs.  | Bonne documentation technique (livre d'esquisses, vidéos), mais phases de développement et résultats intermédiaires peu visibles.  |                           |
| <b>3. Progrès</b>  |  | <b>3,5</b>                |
| Les phases de développement du produit sont identifiables.   | On ne voit qu'une faible et superficielle évolution. Problème : on s'en tient, dans une phase initiale, à la 1 <sup>ère</sup> solution qui n'est ensuite développée que sur le plan technique et l'on n'envisage pas d'autres variantes. |                           |
| <b>4. Fiabilité</b>  |  | <b>5</b>                  |
| Les engagements et les délais sont respectés.  | Fiabilité, après les difficultés de mise en route  |                           |
| <b>5. Autonomie</b>  |  | <b>5</b>                  |
| Demande d'aide au maître accompagnant, si nécessaire.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• J'ai apprécié d'être sollicité lors de la recherche de matériel et de littérature</li> <li>• Lors de la phase d'élaboration, beaucoup de demandes de renseignements non coordonnées.</li> </ul> |                           |
| <b>6. Aspects spécifiques au travail en équipe</b>   |  | <b>4,5</b>                |
| Les différentes compétences au sein de l'équipe sont identifiées et utilisées dans le processus de travail.  | L'équipe est apparue homogène tant dans le travail écrit que lors des entretiens. Toutefois, les intérêts et les talents individuels sont peu utilisés (voir notre discussion du concept)  |                           |
| Le partage des tâches entre les membres de l'équipe est équilibré.   | Bonne entraide   |                           |
| Somme des notes partielles   |  | <b>27</b>                 |
| <b>Note pour le processus de travail</b><br>(Somme des notes partielles : nombre de notes partielles ; arrondi au centième)  |  | <b>4,50</b>               |

**Evaluation globale**  
(synthèse des fiches d'évaluation)

Exemple

Auteur-e-s: Anna B, Carlo D

Maître accompagnant: Emma F

Date de remise : 1.3.2008

Sujet: **Le fil de fer barbelé : un travail plastique**

| <i>Prestations</i>   | <i>Note de la prestation</i> | <i>En %</i> | <i>Note pondérée pour la prestation</i> |
|--|------------------------------|-------------|---|
| <b>1. Travail écrit : <u>contenu</u><br/>(pondération 40 %)</b>  | 4.75                         | 40 %        | 1,90                                    |
| <b>2. Travail écrit : <u>forme</u><br/>(pondération 20 %)</b>  | 5.33                         | 20 %        | 1.07                                    |
| <b>3. Processus de travail<br/>(pondération 20 %)</b>  | 4.50                         | 20 %        | 0.90                                    |
| <b>4. Présentation<br/>(pondération 20 %)</b>  | 5.00                         | 20 %        | 1.00                                    |
| Somme des notes pondérées pour les prestations   |                              |             | 4.87                                    |
| <b>Note globale</b> (à la demie)<br>(Somme des notes pondérées pour les prestations ; arrondie à la demie) |                              |             | <b>5</b>                                |

Signatures

Maître accompagnant : *Emma F*

Deuxième évaluateur : *Georg H*

Auteur-e-s: *Anna B, Carlo D*